

JOUQUES

Le maire Éric Garcin, candidat à sa succession

L'édile a annoncé aux Jouquards qu'il se présenterait de nouveau devant les électeurs l'an prochain à l'occasion des municipales.

Il avait laissé planer le doute, lors de son interview dans *La Provence* parue le 15 janvier dernier : interrogé sur sa volonté de soumettre à nouveau sa candidature au suffrage des Jouquards, le maire, Éric Garcin répondait qu'il souhaitait réserver la primauté de sa décision aux habitants, à l'occasion de la cérémonie des vœux de la municipalité qui s'est tenue vendredi soir. Ce qu'il a fait : l'édile a annoncé qu'il briguerait un nouveau mandat l'an prochain. *"Je repars avec une grande partie de l'équipe actuelle, des gens de qualité, compétents, qui ont mis lors de ce mandat du cœur à l'ouvrage et qui continuent à être intéressés que par l'intérêt général"*, nous



Eric Garcin a été élu maire lors des municipales de 2020. / PHOTO A.M.T.

dévoile l'édile. Si sa candidature aboutit à sa réélection, Éric Garcin sera aux premières loges lors de l'inauguration de la cuisine centrale, son projet phare, baptisé "Atelier culinaire", en 2028. Et dont la première pierre a été posée mi-janvier.

A.M.T.

Agenda

CABRIÈS

Histoire de musique

Ce lundi soir, à 19 h, Noël Cabrita dos Santos, accompagnée par Charlotte Ventujol au piano, vous invite à venir écouter et apprécier, prélude, choral et fugue, un hommage en 3 mouvements de César Franck, professeur, organiste et compositeur belge, naturalisé français en 1870.

Maison des Arts de Cabriès. Entrée libre.

ROUSSET

Atelier lecture

Ce mercredi à 14 h, à la médiathèque René-Char, explorez la perception des couleurs sous l'eau grâce à un masque de plongée muni d'un filtre. Créez un univers aquatique en peinture, collage, coloriage puis laissez-vous surprendre par le rendu des nuances. Atelier proposé par la Cie sous X et animé par Alice Ruffini, plasticienne. À partir de 6 ans (durée 2 h 30).

Entrée libre, sur réservation à la banque de prêt ou au 04 42 29 82 50.

GRÉASQUE

Le musée de la Mine sera en fête en février

Le mercredi 12 février, le musée de la Mine de Gréasque propose la seconde édition de ses ateliers créatifs sur les thèmes du carnaval, et de la préparation du défilé.

Le musée de la Mine de Gréasque ouvre ses portes aux jeunes créatifs pour un atelier de confection de déguisements carnavalesques.

Le mercredi 12 février, de 14 h à 16 h 30, les enfants de 5 à 10 ans pourront réaliser couronnes de fleurs, jupes à franges ou à plis, tuniques colorées, colliers et, bien sûr, des masques personnalisés. Une fois les costumes achevés, les participants auront l'opportunité de se faire maquiller et de répéter un défilé. Des maquillages variés seront proposés, allant des balafres de pirates aux barbes de bandits, sans oublier les motifs de libellules et de papillons. La musique festive accompagnera le défilé et invitera les enfants à danser.

Un moment de partage et de joie

Pour la première fois, les parents ou grands-parents sont invités



L'accueil des enfants au musée. / PHOTO ARCHIVES ARK.

à rejoindre la célébration en fin d'après-midi pour partager ce moment de joie avec les enfants. Il est important de noter que le goûter n'est pas inclus cette année. Les familles ont le choix de prendre le goûter avec le groupe pour un moment convivial ou de le faire à la maison. Il est nécessaire de préciser ce choix lors de la réservation.

L'événement, intitulé "La Mine en Fête 2", se tiendra au musée de la Mine - Puits Hély d'Oiseil. Le tarif est fixé à 5 € par enfant, avec un supplément de 1,50 € pour le goûter. La réservation est obligatoire.

A.Ka.

Infos : 04 42 69 77 00 ou museeminegreasque.fr

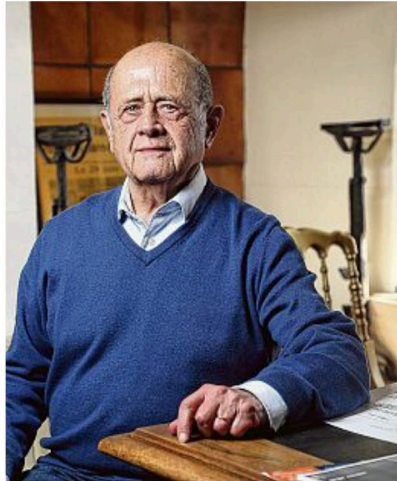
EGUILLES

Robert Dagorne démissionne après 30 ans de mandat

Le maire a fait part de sa décision vendredi à ses administrés lors des vœux à la population. Reste à savoir qui lui succédera à la tête du village.

Et de trois. Les cérémonies de vœux en pays d'Aix auront été, en cette dernière année avant les municipales, l'occasion pour de nombreux maires de déclarer leurs intentions pour la suite. De briguer, pour certains, un nouveau mandat, à l'instar de Béatrice Bonfilon-Chiavassa à Faveau ou d'Éric Garcin à Jouques (lire ci-contre). Mais aussi, pour trois d'entre eux, d'annoncer leur démission de leur fonction de premier magistrat, avant la fin du mandat en cours. Après le maire de Saint-Cannat Jacky Gérard, son homologue de Bouc-Bel-Air Richard Mallié, c'est au tour de Robert Dagorne, maire d'Éguilles, de jeter l'éponge. L'édile a annoncé sa décision à ses administrés ce vendredi à l'occasion de la grand-messe des vœux à la population, dans la salle Duby. Sur une publication Facebook de la Ville signée de son nom, celui qui est élu à la tête de la commune depuis 1995 relate - à la troisième personne - "un discours fort peu habituel et fortement teinté d'une émotion de solidarité et de transmission, à travers l'annonce de la démission prochaine de monsieur Robert Dagorne, du poste de premier édile".

Pas de successeur désigné
S'il n'y désigne pas de successeur, il rend hommage à son équipe municipale - dont son



Robert Dagorne a été élu pour la première fois à la tête de la commune d'Éguilles en 1995. / PHOTO CYRIL SOLLIER

ils, Renaud, est 6^e adjoint - à qui "il délègue toute sa confiance". Toutefois, en "gardien du temple", il précise qu'il "restera au conseil municipal jusqu'à la fin de son mandat". Robert Dagorne évoque un "séisme dans l'histoire politique d'un village, où nombreux ont grandi sous l'aile protectrice d'un maire qui aura tout sacrifié" pour quali-

fier sa démission... "Robert Dagorne, une vie marquée au fer rouge du piton rocheux éguillien. Éguilles, un village marqué à l'encre d'un passionné de chacune de ses lettres... de noblesse", écrit-il en guise de conclusion à cet hommage qu'il se rend. Celui qui est toujours pour l'heure maire d'Éguilles (sa démission doit encore être no-

tifiée en préfecture) a succédé en 1995 à Andrée Chelini, élue depuis 1983. Et a gagné les unes après les autres, les batailles des municipales de 2001, 2008, 2014 et 2020.

Inquiété par la justice

L'an dernier, le maire d'Éguilles avait fait parler de lui pour des affaires de justice. Début juillet 2024, les agents de la brigade financière avaient perquisitionné la mairie d'Éguilles dans le cadre d'une enquête préliminaire ouverte par le parquet d'Aix-en-Provence pour des soupçons de favoritisme au sujet du marché de la réfection de la voirie, passé en août 2018. Marché que la Chambre régionale des comptes avait déjà épinglé un an plus tôt dans son rapport consacré à la gestion de la municipalité. Un mois plus tard, c'est l'association SOS Corruption13 qui transmettait des éléments relatifs à un présumé conflit d'intérêts impliquant Renaud Dagorne au même parquet d'Aix, au sujet de la réalisation d'un centre de santé.

Dans son communiqué, Robert Dagorne ne précise finalement pas les raisons qui l'ont poussé à rendre son écharpe de maire. Sans doute les Éguilliens obtiendront-ils plus d'informations à l'occasion du prochain conseil municipal. L'intéressé n'ayant pas répondu à nos sollicitations...

Antoine MARIGOT
amarigot@laprovence.com

PERTUIS

Noël, un chat disparu depuis 15 ans, retrouve ses propriétaires

Les émouvantes retrouvailles n'auront pas duré longtemps, puisque le chat, malade et très affaibli, est décédé peu de temps après son retour.

Cela aurait pu être une magnifique histoire en ce début d'année. Un propriétaire a retrouvé son chat "Noël", qui lui avait perdu il y a 15 ans à Pertuis, mais les émouvantes retrouvailles n'ont pas duré longtemps. Le chat, très malade et affaibli, est décédé juste après avoir retrouvé les bras de son papa.

"Les retrouvailles ont été très émouvantes, il y a eu beaucoup de larmes. Ce chat était très aimé, son maître l'a cherché partout pendant des années", indique la présidente de l'École des chats libres pertuisiens (Eclip), Christine Giulianotto, qui était aux premières loges puisque c'est elle qui a rendu le chat à son propriétaire. "Ils ont juste eu le temps de se faire un câlin, puis Noël a commencé à convulser dans ses bras. On l'a vite amené chez le vétérinaire, mais, vu son âge et son état, il a dû abréger ses souffrances. Mais, il a pu revoir son papa de cœur, c'est le principal."



Les propriétaires de Noël, encore chaton sur notre photo, l'avaient perdu en 2010 après leur arrivée de Tahiti. / DR

Une histoire qui aurait pu être magnifique sans cette fin si triste. L'association a été contactée le 18 janvier par une dame qui a retrouvé le chat devant chez elle. "On lui a demandé de le sécuriser le temps qu'on le récupère."

Un miracle de Noël

Les bénévoles d'Eclip ont tout de suite remarqué qu'il s'agissait d'un très vieux chat en mauvais état et équipé d'une puce électronique. "Mais on a eu la mauvaise surprise de découvrir que cette puce n'était rattachée à rien, avec un numéro inexistant en métro-

pole", précisent les bénévoles qui ont donc dû mener leur enquête pour retrouver les propriétaires. Ils ont alors lancé un appel sur les réseaux sociaux et ont fini par les retrouver. Ces derniers avaient perdu leur chat en 2010 après leur arrivée de Tahiti.

"Ils sont ensuite restés sur Pertuis pendant plus de 10 ans et ont fait tout un tas de recherches pour retrouver leur chat disparu. Le mari, qui habite désormais à Trets, nous a dit que tous les jours, il faisait le tour du lotissement à vélo en l'appelant", indique Christine Giulianotto qui précise que "Noël a

finalement été retrouvé à 100 m de peine de son ancien domicile".

Mettez à jour les puces des animaux

Pour le responsable d'Eclip, vivre comme ça jusqu'à 20 ans dans la rue n'est pas possible pour un chat. Son hypothèse est qu'il a été recueilli soit par des personnes âgées qui sont décédées, soit par des gens qui l'ont mis dehors quand il est devenu malade et incontinent. Sur le sujet, Christine Giulianotto précise qu'il est important de ne pas s'approprier l'animal d'un autre. Même s'il est très gentil, il faut essayer de retrouver ses propriétaires.

"Je souhaite surtout sensibiliser sur la mise à jour des puces électronique : ce n'est pas la première fois que ce souci nous arrive. L'identification est obligatoire pour tous les animaux, mais il est important de faire le changement quand l'animal vient de l'étranger, sinon, il a beau être pucé, il n'est pas reconnu sur le fichier national. Il faut aussi penser à mettre à jour les puces quand on change de coordonnées téléphoniques ou d'adresse, car le seul moyen de retrouver le propriétaire des animaux, c'est d'avoir des coordonnées à jour."

J.T.